

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE

AU DOSSIER D'INSCRIPTION DESJEPS PERFORMANCE SPORTIVE MENTION RUGBY

- Copie de votre pièce d'identité recto verso valide
- Attestation assuré social en cours de validité (téléchargeable sur www.ameli.fr)
- Attestation de responsabilité civile (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance)
- Copie Carte professionnelle d'éducateur sportif
- Attestation de prise en charge financière de votre employeur ou de votre part (avec cachet et signature de l'employeur). **(Pour information, cette année, les demandes de prise en charge auprès de l'AFDAS devront impérativement être faites avant le début de la formation !)**
- Attestation de situation d'alternance pour 2025-2026 (modèle joint)
- Attestation engagement tutorat (modèle joint)
- Attestation expérience d'encadrement d'équipe (modèle joint)
- Copie de vos diplômes sportifs
- Votre curriculum vitae
- Votre lettre de motivation
- Un certificat médical de non-contre-indication à pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives
- Une photo d'identité
- Copie de votre diplôme de Premiers Secours Citoyen (PSC) ou diplôme équivalent
- Autorisation employeur à suivre la formation pour les salariés (modèle libre)
- demande d'allègement parcours de formation (formulaire joint)
- Frais inscription formation de 50 € (merci de joindre une preuve du virement bancaire par mail à inef@ffr.fr). Règlement par chèque ou virement bancaire en indiquant la référence "inscription formation DESJEPS 25 26" (IBAN : FR76 30003 3010 00037260094 94 BIC : SOGEFRPP)

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) : déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation au DESJEPS 2025-2026.

- fournir dans mon dossier d'inscription des renseignements sincères et véritables.

- respecter l'obligation d'honorabilité prévue par la loi pour exercer la fonction d'éducateur sportif c'est-à-dire à n'avoir aucune condamnation incompatible pour crime ou certains délits (articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport)

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Fait le :

Signature du candidat



ATTESTATION
de PARTICIPATION à
L'ENCADREMENT d'une ÉQUIPE
en RUGBY à XV

Je soussigné

Président du club de rugby à XV de.....

atteste que M.....a participé,

pendant au moins 2 saisons sportives, à l'encadrement d'une équipe en rugby à XV :

Catégories encadrées <i>(Cf conditions d'accès à la formation)</i>	Saison sportive correspondante <i>(Dates)</i>
Jeunes :	
Seniors :	

Le :

Le :

Signature du Président

Cachet du club

Signature de M.....

CTS rugby de la Région



**ATTESTATION CLUB
SITUATION D'ALTERNANCE
LORS DE LA FORMATION
DESJEPS 2025- 2026**

Je soussigné

Président du club de rugby à XV de.....

atteste que M..... assurera la (les)
mission(s) suivante(s), lors de la saison 2025 - 2026:

Le :.....

Le :.....

Signature du Président

Cachet du club

Eventuellement Signature du Directeur

de la Structure

***La formation au DESJEPS exige que les candidats exercent des missions en responsabilité :**

✓Être entraîneur d'un collectif professionnel (Top 14 ou Pro D2), être entraîneur en totale responsabilité dans un centre de formation agréé, ou d'un collectif « Espoirs » d'un club professionnel (Top 14 ou Pro D2), ou d'une équipe première de Nationale ou Nationale 2 ou Elite Féminines.

✓ou être conseiller technique,

✓ou être directeur d'un système d'entraînement de Rugby



ATTESTATION
CONSEILLER TECHNIQUE
SITUATION D'ALTERNANCE LORS DE
LA FORMATION DES JEPS 2025- 2026

Je soussigné, Président de (Ligue Régionale ou Comité)
....., atteste que M employé(e)
comme assurera la (les) mission(s) suivante(s), lors de la saison 2025-2026
.....
.....
.....

..... Si
aucune implication dans un projet d'entraînement n'est prévue dans le cadre de ses missions de conseiller
technique (cf. ci-dessus), M. bénéficiera d'une mesure dérogatoire pour
entraîner régulièrement lors de la saison 2025-2026, dans le cadre des exigences de la formation au DES JEPS,
les objectifs de formation et les épreuves de certification rendant obligatoire une mise en situation réelle dans un
projet de Performance (soit dans le cadre d'une structure fédérale ou régionale, soit dans le cadre d'un club).
Ses missions dans notre structure lui permettront d'entraîner régulièrement : OUI - NON

Si oui description :
..... Si
non, quelle structure est envisagée et avec quelles missions ?
.....
.....
.....

Signature de l'employeur (président de Ligue
Régionale ou de Comité) et cachet

Le

Signature du Directeur Technique de Ligue

Le

Si structure tierce pour le projet de performance

Structure concernée :

Nom du signataire :

Le

Signature



ATTESTATION
ENGAGEMENT - TUTORAT
SITUATION D'ALTERNANCE
LORS DE LA FORMATION
DESJEPS 2025- 2026

Je soussigné

Président du club de rugby à XV de.....

atteste que M titulaire du diplôme*

.....assurera la fonction de

Tuteur** de M..... dans le cadre de la formation

DES JEPS Performance Rugby à XV, lors de la saison 2025 – 2026.

❖ **Celui-ci sera également en charge d'organiser les journées de formation en situation professionnelle au sein de la structure employeur et d'accueillir le ou les formateurs référents de l'organisme de formation selon le calendrier défini dans la plaquette de présentation du DES JEPS 2025-2026.**

Le :

Le :

Signature du Président

Signature du Tuteur

Cachet du club

* Copie du diplôme du tuteur à déposer dans le dossier d'inscription

**La formation au DESJEPS exige que les TUTEURS soient titulaires :

- a minima, d'une certification professionnelle de niveau 6 en rugby à XV, et justifier d'au moins deux années d'expérience dans l'encadrement sportif en rugby à XV,

- ou d'une certification a minima de niveau 5 en rugby à XV et justifier d'au moins cinq années d'expérience dans l'encadrement en rugby à XV sur les dix dernières années.

Art 7 - arrêté du 22 Mars 2022 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2006 modifié portant création de la mention « rugby à XV » du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive »



ATTESTATION
CONSEILLER TECHNIQUE
ENGAGEMENT TUTORAT
SITUATION D'ALTERNANCE LORS DE LA
FORMATION DES JEPS 2025- 2026

Je soussigné

Président (de Ligue, ou de Comité) de

atteste que M..... titulaire du diplôme*

..... assurera la fonction de Tuteur**

de M dans le cadre de la formation

DES JEPS Performance Rugby à XV, lors de la saison 2025 – 2026.

- ❖ **Celui-ci sera également en charge d'organiser les journées de formation en situation professionnelle au sein de la structure employeur et d'accueillir le ou les formateurs référents de l'organisme de formation selon le calendrier défini dans la plaquette de présentation du DES JEPS 2025-2026.**

Signature du Président

Signature du Tuteur

Cachet de La ligue, comité ou Club

Si structure tierce pour le projet de performance

Structure concernée :

Nom du signataire :

Le

Signature

* Copie du diplôme du tuteur à déposer dans le dossier d'inscription

** La formation au DESJEPS exige que les TUTEURS soient titulaires :

- a minima, d'une certification professionnelle de niveau 6 en rugby à XV, et justifier d'au moins deux années d'expérience dans l'encadrement sportif en rugby à XV,

- ou d'une certification a minima de niveau 5 en rugby à XV et justifier d'au moins cinq années d'expérience dans l'encadrement en rugby à XV sur les dix dernières années.

Art 7 - arrêté du 22 Mars 2022 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2006 modifié portant création de la mention « rugby à XV » du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive »

DEMANDE D'ALLÈGEMENT DU TEMPS DE FORMATION

Nom :

Prénom :

Unité capitalisable	Intitulé - Programme	Allègement demandé Précisez Oui ou Non
U.C. 1	<p>Être capable de construire la stratégie d'une organisation de secteur</p> <p>OI 11 EC de préparer la prise de décision</p> <p>OI 12 EC d'élaborer un projet de développement</p> <p>OI 13 EC de mobiliser les instances dirigeantes élus</p>	
U.C. 2	<p>Être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation de secteur</p> <p>OI 21 EC de gérer les ressources humaines d'une organisation de secteur</p> <p>OI 22 EC de gérer les ressources financières d'une organisation de secteur</p> <p>OI 23 EC de rendre compte de la mise en œuvre de la délégation</p>	
U.C. 3	<p>Être capable de diriger un système d'entraînement en rugby à XV</p> <p>OI 31 EC de concevoir le plan de performance sportive</p> <p>OI 32 EC de planifier le plan de performance sportive.</p> <p>OI 33 EC d'accompagner le joueur vers l'optimisation de la performance</p> <p>OI 34 EC de conduire l'évaluation du projet de performance</p> <p>OI 35 EC d'organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation</p>	
U.C. 4	<p>Être capable d'encadrer la discipline rugby à XV en sécurité</p> <p>OI 41 EC de réaliser en sécurité les démonstrations techniques.</p> <p>OI 42 EC de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants.</p> <p>OI 43 EC d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.</p>	

Je sollicite le bénéfice des allègements de formation ci-dessus mentionnés et joins à cette demande tous les justificatifs nécessaires, sachant que ceci ne me dispense pas des certifications correspondantes.

Signature du candidat.



CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Dr..... atteste que l'état de
santé de :

M.....

.
ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement des
activités physiques et sportives.

Fait à

le :

Signature et cachet du médecin